

Cashback à l'achat de objectifs de Sigma

Vous avez acheté un produit qui participe à une promotion cashback. Un cashback est un remboursement du fabricant permettant de récupérer une partie du montant d'achat. Ci-dessous est expliqué ce que vous devez faire pour recevoir votre cashback.

Promotion :

Recevez 150 € de cashback de la part de Sigma.

Durée :

Du 10 octobre 2024 au 30 novembre 2024. Enregistrez votre produit avant le 15 janvier 2025 pour bénéficier de ce cashback.

Ce dont vous avez besoin

- Un preuve d'achat
- Le numéro de série de votre produit

Comment bénéficier de ce cashback ?

1. Achetez un des objectifs Sigma ci-dessous entre le 10 octobre 2024 et le 30 novembre 2024 via Coolblue.
2. Allez sur la page promotionnelle de Sigma et remplissez le formulaire d'enregistrement :
https://www.sigmabenelux.com/fr_be/cashback
3. Enregistrez votre produit au plus tard le 15 janvier 2025.

Validité :

- Cette promotion est valable en Belgique.
- Attention : cette promotion ne concerne pas les produits Deuxième Chance.
- L'ensemble des conditions est disponible sur le site du fournisseur.

Les modèles concernés par la promotion :

Modèle	Cashback
Sigma 16-28mm f/2.8 DG DN Contemporary E-mount	€ 150,-
Sigma 28-70mm f/2.8 DG DN Contemporary Sony E-mount	€ 150,-
Sigma 100-400mm F5-6.3 DG DN OS Contemporary Sony E-mount	€ 150,-
Sigma 18-50mm f/2.8 DC DN Contemporary Sony E-mount	€ 80,-
Sigma 18-50mm f/2.8 DC DN Contemporary Fujifilm X mount	€ 80,-